

A retenir



Abonnez vous aux
éditions Midi-Pyrénées
du BSV

www.bsv.mp.chambagri.fr



PUCERONS

Des foyers d'aptères sont présents, ainsi que des ailés. Le risque est moyen à fort en fonction des parcelles.

CLADOSPORIOSE BACTERIOSE

Le risque augmente après les pluies et la baisse des températures. Il dépend aussi de la présence et du type de couverture temporaire et du stade des plantes.



STADES PHENOLOGIQUES

Créneau (n°semaine plantation)	Stades
Chenilles précoces (12,13)	De grossissement du fruit à nouaison.
Chenilles semi précoces (14,15)	De nouaison à floraison femelle.
Bâches (16,17,18)	De floraison mâle à 8-10 feuilles.
Plein champ précoce (19,20)	De 5-6 feuilles à 2-3 feuilles.
Plein champ saison (21,22,23,24)	Plantation.



ÉTAT DES CULTURES

Les développements végétatifs sont très variables entre parcelles : abris temporaires, exposition de parcelles...Les écarts thermiques importants entre jour et nuit et entre des journées consécutives n'ont pas toujours de conséquence positive sur la croissance des plantes.

Bio-agresseurs observés cette semaine : foyers de pucerons, pucerons ailés, thrips, des symptômes de bactériose, des cas de dépérissement de plantes ; et de façon plus ponctuelle : taupins, mouches des semis.

① **Mesures prophylactiques** : Afin de favoriser la bonne mise en place du système racinaire, il faut soigner la plantation : les mottes doivent être humides, correctement enterrées, le joint à la plantation doit être fait par une irrigation. Toutes ces opérations permettent aux racines de se développer plus vite hors de la motte. Il est important d'observer la reprise des plants, surtout quand ils sont protégés par des abris temporaires.

Il est aussi important d'observer la reprise des plants avant la mise en place de toutes ferti-irrigations.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
Languedoc-Roussillon
Midi-Pyrénées
BP 22107 – 31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

• Insectes du sol

Un cas d'attaque de taupins signalé sur le réseau de surveillance.

Évaluation du risque : La période de risque durera tant que les plantations se poursuivront. Le niveau de risque est faible à moyen en fonction de la vitesse de reprise des plants.

① **Mesures prophylactiques :** Pour limiter le risque taupin, il est préférable d'éviter les précédents maïs ou prairies. Il est souhaitable de planter lorsque les conditions de reprise sont favorables à une installation rapide du système racinaire.

• Fonte des semis - Pythiacées

Pas de nouveaux cas de pythium signalés sur le réseau.

Évaluation du risque :

- sur les plantations où le système racinaire est développé : le risque est nul,
- sur les dernières plantations : le risque est faible.

• Maladie des taches brunes : Cladosporiose (*Cladosporium cucumerinum*)

De faibles symptômes de cladosporiose ont été observés sur le réseau de surveillance.

Évaluation du risque : Le risque concerne toutes les parcelles : des chenilles aérées au premiers paillages sans abris temporaires. Compte-tenu de la climatologie perturbée, le risque devient moyen en cas de pluie et de baisse des températures.

• Bactériose (*Pseudomonas syringae pv aptata*)

Des symptômes de bactériose sur feuilles ont été observés cette semaine. Les intensité et fréquence, sont faibles, sauf cas ponctuels.

L'indice de risque bactériose annonce un risque qui reste moyen à fort sur la période. Il dépend des pluviométries.

Évaluation du risque :

- Pour les parcelles dont des premiers symptômes ont été observés, quand le risque augmente, il faut soigner l'observation surtout autour des premiers foyers (inoculum primaire).
- Pour les autres parcelles, le risque est moyen tant que les températures nocturnes sont basses (< à 12°C), surtout pour les cultures en « pleine pousse végétative ». Le risque diminue quand les températures de nuit augmentent.

• Pucerons

Des aptères et des ailés sont présents sur des adventices en bordures de parcelles. Des foyers d'aptères et des ailés sont observés dans de nombreuses parcelles.

Des auxiliaires sont observés : leur présence est très variable selon les parcelles. Il peut s'agir de coccinelles adultes, larves de cécidomyies, acariens prédateurs, *Aphidius colemani*.

Évaluation du risque : Soignez l'observation ! Le risque est fort à moyen en fonction des parcelles.

Il faut être particulièrement vigilants sur l'observation des plants avant plantation.



Pucerons et momies sur feuilles de melon
Photo CA 82

• Chenilles phytophages

Peu de captures de pyrales sur le réseau maïs. Aucune sur le réseau melon.

Le pic de vol de sésamies est prévu du 04 au 12 juin.

Évaluation du risque : Le risque est faible, voire nul.

• Autres bio-agresseurs

Quelques cas de dépérissement de plantes sont observés : flétrissement de plantes sans jaunissement ; flétrissement de plantes avec jaunissement et présence de gomme. Des échantillons sont en cours d'analyse au LDA33.

Suspicion d'un cas de didymella sur plant franc (stade grossissement du fruit).

Un cas ponctuel de mouche des semis avec observation des larves.

De nombreux thrips sont observés sur les plantes (feuilles et fleurs).

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière **melon** de la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne et élaboré sur la base des observations réalisées par le CEFEL, de la Chambre d'Agriculture du Tarn-et-Garonne et des techniciens du Groupe Technique Melon Sud Ouest.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.